

Les aides financières et la rédaction des documents dans le cadre du RGE

🕒 DURÉE : 2 jours (14 heures)

09h00 - 12h00 13h00 - 17h00

PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteur de travaux, chefs d'équipe, administratifs

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté
Être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition.

Savoir lire et écrire le français.

Disposer d'une adresse mail

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

VERIFICATION D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de sa satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique,

Auditeur RGE pour QUALIBAT

Référent technique : Cyril DUBOURG

Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)

EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.

Référent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de :

- ➡ Calculer les aides financières et fiscales adaptées aux travaux de rénovation énergétique
- ➡ Réaliser des devis/factures conformes à la réglementation et permettant la mobilisation de l'ensemble des aides
- ➡ Préparer son audit RGE

PROGRAMME

La TVA pour les travaux de rénovation énergétique

- Les différents taux de TVA
- Leurs conditions d'application pour des travaux de rénovation

Les travaux induits

- Définition des travaux induits
- Les travaux éligibles et les travaux indissociablement liés
- Les nouvelles précisions

Les aides financières et fiscales sur des travaux de rénovation énergétiques

- Le contexte de mise en œuvre des aides
- MA PRIME RENOV, les CEE, L'ECO-PTZ, Les aides de l'ANAH, les dispositifs régionaux
- L'accompagnateur Rénove (MAR)
- La rénovation globale
- L'audit énergétique et le parcours accompagné
- Exercices de validation des acquis
- Calcul de temps de retour sur investissement aides déduites de projets de rénovation (simulation à partir d'études de cas)

Les documents permettant de mobiliser l'ensemble des aides RGE

- Les devis, les factures (mise à disposition de devis types pour l'ensemble des travaux éligibles aux aides, détaillant les postes éligibles et les taux de TVA à appliquer)
- Les PV de réception
- Le Code de la Consommation et le Code du Commerce

Les documents administratifs et techniques pour préparer l'audit documentaire de la qualification RGE

- Le déroulement d'un audit
- Les grilles de contrôle d'audit
- Les outils de référencement de l'entreprise et l'utilisation commerciale de la qualification RGE

QCM d'évaluation final

Version V3 du 18-01-26

WWW.ECOFOR.fr – 465 Chemin de Cante Perdris - 83300 DRAGUIGNAN

contact@ecofor.fr

CYRIL DUBOURG - Organisme de formation sous déclaration N° 93060837106 délivrée par le préfet de la région PACA

Siret : 532 852 332 00057 - TVA intracommunautaire : FR 15 5328